



**CERTIFICAT D’AFFICHAGE**  
**D’AVIS PUBLIC**

**SECOND PROJET DE RÈGLEMENT D’URBANISME DE  
L’ARRONDISSEMENT DU SUD-OUEST (01-280)  
AFIN D’ACTUALISER CERTAINES DISPOSITIONS  
(ENSEMBLE DE L’ARRONDISSEMENT)**

Je, soussignée, Geneviève Reeves, secrétaire de l’arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce, certifie que l’avis public de l’arrondissement du Sud-Ouest ci-haut mentionné, daté du 12 avril 2018, a été affiché au bureau Accès Montréal, au bureau de l’arrondissement ainsi que sur le site internet de l’arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce le 12 avril 2018.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 12<sup>ième</sup> jour du mois d’avril de l’an deux mille dix-huit (2018).

**Geneviève Reeves**  
Secrétaire d’arrondissement  
Arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce